

RAPPORT D'ESSAI N° FRAJ24001163

Date : 26/04/2024

Copie à : Julien PEREZ

Client : SPRINTER
A l'attention de : Marie BERNARD
26 A rue Gay Lussac
94430 CHENNEVIERES SUR MARNE
FRANCE

Votre référence : ExpoSprint Rollup expert 85

Date de démarrage des essais : 11/04/2024

ESSAIS DEMANDÉS	RÉFÉRENTIEL	CONCLUSION
REACH (1907/2006/CE) - Annexe XVII - Libération du Nickel (*)	NF EN 12472:2020 & NF EN 1811:2023	CONFORME
REACH (1907/2006/CE) - Annexe XVII - Teneur en plomb dans les substrats	NF EN 16711-1:2016 / IHTM	CONFORME

Le présent rapport a été établi sur la seule base des instructions, informations, documents et échantillons que vous nous avez fournis sous votre seule responsabilité. Les résultats et observations figurant dans ce rapport sont valables uniquement pour les échantillons soumis à Intertek France. Ils ne peuvent être extrapolés aux propriétés éventuelles d'un lot.

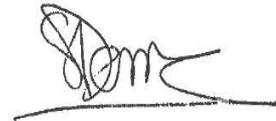
Le présent rapport n'a pas pour objet de recommander des actions particulières. Il se limite à établir la conformité ou la non-conformité de l'échantillon que vous nous avez présenté par rapport aux normes applicables ou à votre cahier des charges. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Intertek n'est soumise à aucune obligation de quelque nature que ce soit à l'égard des tiers au contrat la liant à son client et elle dégage toute responsabilité envers ces tiers à raison du présent rapport.

Intertek n'engage sa responsabilité envers son client que dans les limites des conditions générales et particulières du contrat régissant leurs relations et, notamment, des dispositions de la clause limitative de responsabilité figurant à l'article 4.2 des conditions générales. En dehors de ce cadre contractuel, Intertek n'offre aucune garantie de quelque nature que ce soit. Aucune mention de l'accréditation COFRAC dont est titulaire Intertek France ne peut être faite autrement que par la reproduction de notre/nos rapports dans son/leur intégralité. Toute reproduction partielle est strictement interdite. Il comporte 4 pages.

Stéphanie DOMMERC

Responsable laboratoire chimie





Echantillon n° : 01163-1 / ExpoSprint Rollup expert 85

Reçu le : 11/04/2024 **Quantité reçue :** 1

Description : Tableau métallique avec plastique

Réf. client : /





REACH (1907/2006/CE) - Annexe XVII - Libération du Nickel (*)

NF EN 12472:2020 & NF EN 1811:2023

Terminé le : 25/04/2024

Selon le point 27 de l'annexe XVII du Règlement (CE) n°1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (version consolidée du 21 avril 2013).

Les analyses sont réalisées par ICP. Limite de détection: 0.05 µg/cm²/semaine. Limite réglementaire: 0.5 µg/cm²/semaine

Liste des matériaux analysés :

1163-1-A : métal du tube gris

DESIGNATION	N° CAS	LIMITES	1163-1-A
Libération du Nickel selon NF EN 1811+A1:2015 (article non revêtu)		NR	/
Utilisation cire		NR	Oui
Nombre de pièce testé		NR	1
surface d'essai (cm²)		NR	44.25
volume d'essai (ml)		NR	44.3
essai n°1 (µg/cm²/semaine)	7440-02-0	<0,88	<0.05
CONCLUSION		NR	CONFORME
Libération du Nickel selon NF EN 12472+A1 et NF EN1811+A1:2015 (article revêtu)		NR	/
Utilisation cire		NR	Oui
Nombre de pièce testé		NR	1
surface d'essai (cm²)		NR	44.25
volume d'essai (ml)		NR	44.3
essai n°1 (µg/cm²/semaine)	7440-02-0	<0,88	<0.05
CONCLUSION		NR	CONFORME

NA : Non applicable - NR : Non Requis - ND : Non détecté

REACH (1907/2006/CE) - Annexe XVII - Teneur en plomb dans les substrats

NF EN 16711-1:2016 / IHTM

Terminé le : 22/04/2024

Selon le point 63 de l'annexe XVII du Règlement (CE) n°1907/2006, cette restriction concerne les bijoux et les accessoires pour cheveux. A partir du 1er Juin 2016, cette restriction sera également applicable aux parties accessibles des articles pouvant être mis en bouche par les enfants (règlement 2015/628).

La teneur en plomb est mesurée par Spectrométrie d'émission atomique à plasma à couplage inductif.

Liste des matériaux analysés :

1163-1-A : métal du tube gris

N° CAS	Plomb (Pb) (mg/kg)	
	LIMITES	RESULTATS
7439-92-1		
1163-1-A	<500	ND

NA : Non applicable - NR : Non Requis - ND : Non détecté



FIN DU RAPPORT